

Avis de constitution

SOCIETE « JAUNE OR-POULAILLER BIO »

Siège Abidjan, Cocody, Angré, Lot 3663, Ilot 326

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JAUNE OR-POULAILLER BIO »

Objet :

- Ferme d'élevage de volaille
- Commercialisation de produits alimentaires de volaille
- Commercialisation d'œufs, de poussins, de volailles
- Toutes activités créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe avec l'aviculture ou les produits y découlant
- Prestations diverses
- Commerce général

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Angré, Lot 3663, Ilot 326

Dirigeant(s) M YAO KOUADIO CHRISTIAN (COGÉRANT), M
DERBE GBIGOUE JEAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02491 du 24/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29898/GTCA/RC/2024 du 24/05/2024

